

Montpellier, le 20 novembre 2008

Madame, Monsieur,

Pour bâtir l'Europe et réunir les peuples, pour exister sur la scène économique internationale, et tout simplement pour exercer nos missions, nous devons faire un effort dans l'enseignement des langues. Les laboratoires de langues sont un instrument précieux. Mais ils sont très onéreux et en général consistent en un assemblage indissociable de matériels et de logiciels. Mais ce n'est pas une fatalité.

Je vous présente ici une idée simple : et si nous développions ensemble un laboratoire de langue libre.

Je vous rappelle que les logiciels libres présentent trois avantages :

Ils sont rarement liés à un type de matériel ou d'environnement, parce que *très respectueux des standards et formats ouverts* ;

Ils peuvent permettre de *séparer nettement la prestation et la solution dans les marchés publics*, et cela a pour effet d'aiguiser la concurrence, de faire baisser les prix et d'éviter le phénomène du vendor lock-in (situation de client captif) ;

Ils sont l'instrument privilégié d'une *mutualisation par la demande* pour ceux qui ont les mêmes besoins, ce qui s'applique évidemment aux services publics pour peu que l'on croie que l'argent public ne doit payer qu'une fois.

Or, il se trouve que l'Etat de Genève a déjà commencé à développer un système logiciel dans ce domaine. Ce logiciel, qui porte le nom de LLSOLL, est testé dans deux établissements de la ville. Il est bâti autour de briques libres et permet déjà de gérer une salle multimédia. Il reste encore un peu de développement à réaliser pour que toutes les fonctions attendues d'un laboratoire de langue soient opérationnelles.

L'état actuel du projet libre LLSOLL a été déposé Osor.eu¹. Il est sous licence GPLv.3.

J'attire votre attention sur ce projet parce que pour *une toute petite fraction* de ce que vous dépensez pour acheter des laboratoires de langues, il serait possible de participer ensemble à ce développement logiciel afin de disposer, au bout du compte, pour tous les établissements scolaires, et sans coût de licence ou de matériel spécifique, d'un système logiciel de laboratoire de langues, gratuit, libre, maîtrisé par des acteurs publics, qui puisse être déployé facilement sur des matériels standards ordinaires.

¹ <http://forge.osor.eu/projects/lesoll/> et pour le source
<http://forge.osor.eu/plugins/scmsvn/viewcvs.php/?root=lesoll>

L'argent public pourrait alors se concentrer sur le service accompagnant ces déploiements, au lieu de financer des licences onéreuses et des matériels spécifiques.

C'est aussi l'occasion qui se présente de spécifier des besoins particuliers en amont, sans avoir à attendre le bon vouloir des éditeurs.

L'ADULLACT, Association des Développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administration et les Collectivités Territoriales, promeut depuis 2002 le *développement coopératif*, pour ces logiciels libres *métiers* qui n'existeront pas sans nous. L'Association a ouvert en mars 2003 la première forge dédiée aux projets sur fonds publics, elle héberge depuis septembre 2008 les projets qui se trouvaient sur la forge Admisouce.

Nous nous tenons à votre disposition si ce dossier vous intéresse pour réfléchir à la manière de coordonner nos efforts, avec l'Etat de Genève.

Plus largement, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'ADULLACT a encouragé le projet LLSOLL à aller sur la forge OSOR, c'est toute l'Europe qui devrait accélérer ce projet.

Si ce projet vous intéresse (ou si vous avez d'autres projets de mutualisation !), merci de prendre contact avec l'association au 04.67.65.05.88 ou par courriel à contact@adullact.org.

Il existe en France des éditeurs qui vendent des laboratoires de langues qui ne sont pas des logiciels libres : ils maintiennent des logiciels différents qui font un peu la même chose, avec des déploiements finalement assez faibles. Ces entreprises trouveraient évidemment rapidement avantage à vendre du service, sur un métier qu'elles connaissent très bien, pour des parcs beaucoup plus nombreux et sur un produit beaucoup plus facile à maintenir. Parce qu'elles connaissent bien ce métier, elles seraient non pas les victimes de ce projet, mais les premières à en bénéficier.

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à cette idée, de participer et amplifier le développement entamé par l'Etat de Genève d'un logiciel libre de laboratoire de langue, dans notre pays qui compte près de **70.000 établissements scolaires**,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.



François ELIE
Président de l'Adullact